

Rénovation du bâtiment 26

DCE - PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER



Juin 2026

Informations qualité

Titre du projet	Rénovation du bâtiment 26
Titre du document	DCE - PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER
Date	19/06/2026
Auteur (s)	BERIM
N° d'affaire	BM42240231

Contrôle qualité

Version	Date	Rédigé par	Vérifié par
O	16/01/26	BERIM	Jean HAUSHERR
A	25/02/26	BERIM	Jean HAUSHERR
B	06/07/26	BERIM	Jean HAUSHERR

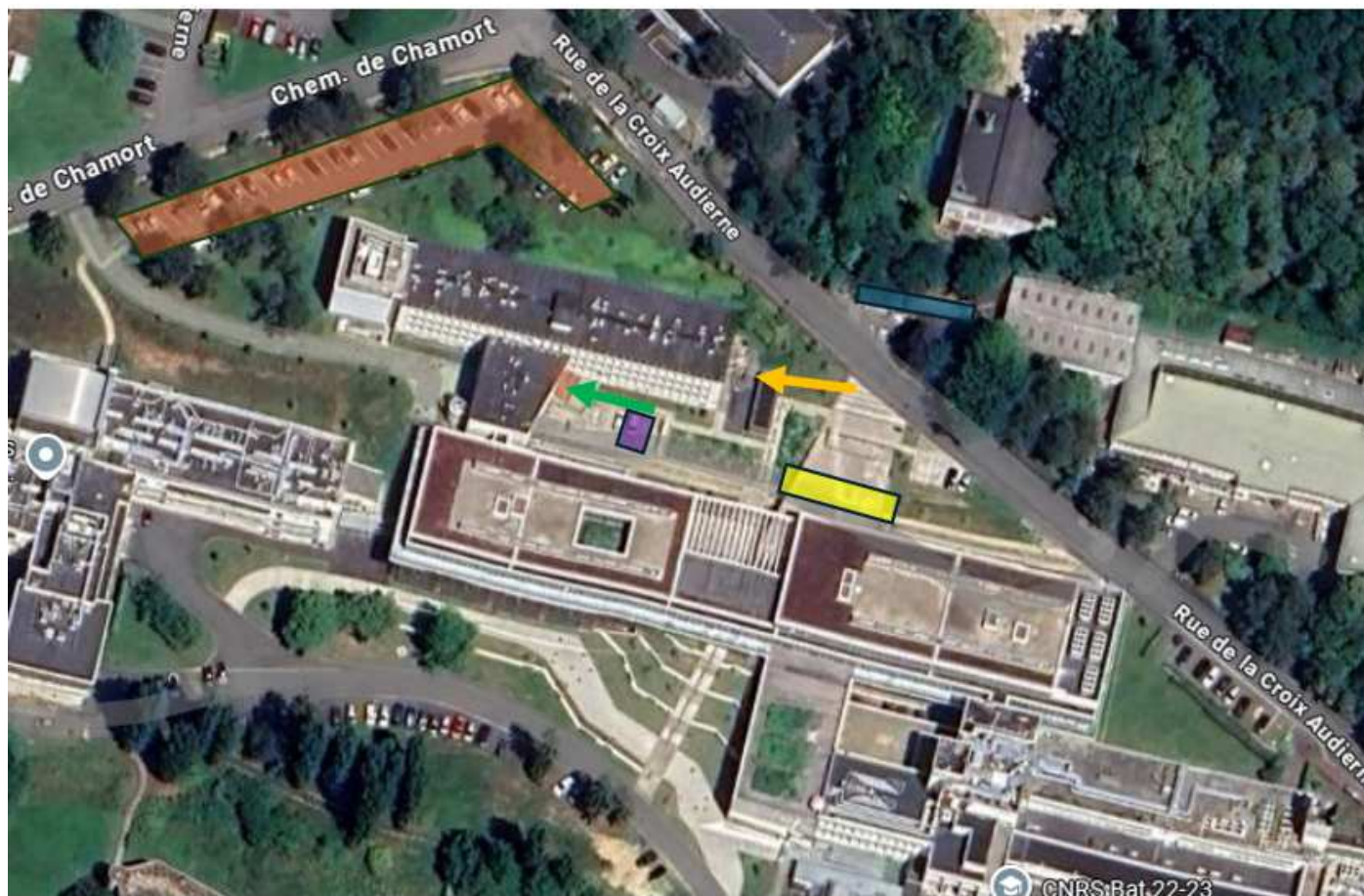
Destinataires

Nom	Organisme	Date d'envoi
Alexis GUEGUEN	CNRS	16/01/2026
Alexis GUEGUEN	CNRS	27/02/2026
Alexis GUEGUEN	CNRS	06/07/2026

Table des matières

1	<i>Plan d'installation de chantier</i>	1
----------	---	----------

1 Plan d'installation de chantier



- Bennes de chantier.
Stockage et aire de déchargement
- Parkings encadrants
avec possibilité de
sanctuariser l'aile est
- Hauteur sous
passerelle inférieure à
3,20m
- Zone possible pour:
 Bennes de chantier.
Stockage et aire de déchargement
- Flux chantier
- Flux MOA

La base vie Chantier sera à prévoir dans des locaux du B26. Ces locaux devront être remis en état à la fin du chantier par l'entreprise du lot 3 CVC-Plomberie. À noter que le CNRS met à disposition des locaux, mais pas le mobilier qui sont à la charge du lot 3 CVC-Plomberie .

Il est mis à disposition une aire de stockage complémentaire et de bennes déchets au plus proche possible de la route menant à l'arrière du bâtiment B17. Il faudra laisser un espace de passage suffisant de 3m (environ la moitié du portail du B17) afin de laisser à la MOA l'accès à l'arrière du bâtiment B17. Il sera également possible d'utiliser une partie du parking en zone sud-est du bâtiment B26 à condition de respecter la hauteur maximale sous la passerelle menant au B24 (3,20m).

En ce qui concerne les flux, les compagnons devront arriver sur site en transport en commun ou par petite navette commune, mis à disposition par leur entreprise.

Les encadrants pourront utiliser les parkings du CNRS à proximité (par exemple le parking au Nord du bâtiment B26)

Pour toute occupation d'emplacement de stationnement sur les parkings du CNRS, les entreprises devront faire part de leur souhait au moins 1 semaine avant, précisant le nombre de place et la durée d'occupation

Il ne sera pas permis d'utiliser L'ascenseur du bâtiment pour l'ensemble des intervenants du chantier. Les entreprises intégreront devront tenir compte de cette contrainte dans leur offre. Le monte-charge sera utilisé par les agents du CNRS et donc en fonctionnement. Les entreprises devront s'assurer que cette consigne soit bien relayée auprès de leurs équipes.

Les sanitaires du N4 seront à dispositions du chantier. Les autres sanitaires seront à dispositions des agents du CNRS.

Les locaux mis à disposition par la MOA se trouve au N4. Ci-dessous un repérage des différentes zones occupées par les agents du CNRS et base vie.

Chaque entrepreneur intervenant sur le chantier devra toujours, immédiatement après exécution de ses travaux dans un local ou groupe de locaux donnés, procéder à l'enlèvement des gravois de ses travaux et au balayage des sols.

De plus, et à raison d'une fois par semaine au minimum, l'entrepreneur titulaire du lot 03 CVC Plomberie devra effectuer un nettoyage et balayage général de la construction.

Seront à la charge du lot 03 CVC Plomberie le nettoyage et le maintien en bon état de propreté des abords du chantier.

Tous les frais de nettoyage ci-dessus resteront à la charge de chaque entrepreneur, le du lot 03 CVC Plomberie ayant en plus à sa charge le nettoyage hebdomadaire.

Pour les travaux générant de la poussière, chaque entreprise devra assurer par tous les moyens leur non-propagation et notamment aux abords des zones sensibles comme la microscopie ou la salle de conférence.

Les entreprises s'assureront lors des travaux que les issues de secours restent identifiées et accessibles tout le long du chantier









